



## Cérémonie de signature d'une convention de donation pour l'achat de consommables et d'équipements de laboratoire au profit du CERMES



Table des officiels : DG Ets. AREVA-Mine, Représentant MSP, DG CERMES

Etablissement Public à caractère Scientifique et Technique (EPST), placé sous la tutelle du Ministère de la Santé Publique (MSP), avec pour missions la Recherche, la Santé Publique et la Formation, le Centre de Recherche Médicale et Sanitaire (CERMES) s'intéresse aux Méningites depuis sa création en 2002. Le CERMES a été désigné, en 2011, Laboratoire National de Référence (LNR) pour les méningites bactériennes par le Ministère de la Santé Publique.

Situé au cœur de la Ceinture Africaine de la Méningite, le Niger est l'un des pays qui font périodiquement face à des épidémies de méningite à méningocoques, malgré l'existence et l'introduction du vaccin conjugué contre le méningocoque de sérotype A (MenAfrivac®), de vaccins polysaccharidiques dirigés contre les sérotypes A/C/Y/W et la sensibilité des méningocoques aux antibiotiques. Aujourd'hui encore le pays fait face à une épidémie de méningite.

La cérémonie qui a eu lieu, ce Vendredi 22 Mai 2015, dont l'objet est la signature d'une convention de donation pour l'achat d'équipements et consommables de laboratoire au profit du CERMES, vient illustrer la solidarité des sociétés SOMAIR, COMINAK & IMOURAREN et AREVA-Mines Niger en vers le Niger en général et le Ministère de la Santé Publique en particulier dans le cadre de la lutte contre la méningite.

Dans son intervention, Mme Bibata NIGNON, Directrice Générale de l'Etablissement AREVA-Mines Niger, a rappelé que cette action s'inscrit dans le cadre de la responsabilité sociale et sociétale, des Sociétés minières SOMAIR, COMINAK, IMOURAREN et l'Etablissement AREVA Mines Niger, qui contribuent de façon significative au développement économique et social du pays à travers plusieurs interventions.

A Mme Bibata NIGNON de poursuivre : « *Cet engagement, qui va bien au-delà de l'activité industrielle, aide à promouvoir l'accès aux services sociaux de base dont la santé, objet de la présente cérémonie.*

*En effet, face à l'épidémie de méningite qui sévit dans le pays, AREVA Mines Niger et les Sociétés minières SOMAIR, COMINAK & IMOURAREN SA décident de soutenir les efforts du Ministère de la Santé en vue de juguler cette épidémie en accompagnant le CERMES dans la réalisation de ses missions. Le CERMES est un acteur majeur dans la lutte contre les épidémies et il a besoin de renforcer les capacités de son laboratoire qui est un laboratoire national de référence en vue de réduire la prévalence de la méningite au Niger et dans la sous-région.*



Signature de la convention par les Directrices Générales en présence du Représentant du Ministère de la Santé

*Par ce geste, AREVA Mines Niger et les Sociétés minières SOMAIR, COMINAK & IMOURAREN SA octroient au CERMES un don en consommables et équipements de laboratoire d'un montant global de quarante-cinq millions (45.000.000) FCFA.*

*Cette contribution aidera certainement à l'atteinte de l'objectif principal du CERMES qu'est d'améliorer le diagnostic biologique des infections bactériennes et virales en général et les méningites bactériennes en particulier pour une riposte et une prise en charge rapide des malades ».*

Ainsi, par cette donation, ces sociétés ont-elles permis au CERMES de renforcer les capacités de son plateau technique dans le cadre de la surveillance microbiologique et de la confirmation des cas des méningites bactériennes au Niger.

Conception et Rédaction:  
Mamane Abdou Oumarou